

LE MINISTRE INDIFFÉRENT

**Dix-sept lettres intimes écrites du camp de Compiègne
par le Secrétaire d'Etat Jérôme,
futur comte de Pontchartrain,
à sa femme Eléonore-Christine
de la Rochefoucauld (septembre 1698)**

par

Hélène HIMELFARB

Ouvrir d'austères travaux sur ces camps et grandes manœuvres dont fut ponctuée, cent-cinquante ans durant, la vie de Compiègne, en évoquant un spectateur-acteur radicalement insensible à leur sérieux ou à leur splendeur, c'est cultiver l'impertinence. Il y a pire : les lourdes fonctions ministérielles de mon personnage, qui le contraignent à vivre dans le sillage quotidien du Roi et à travailler de longues heures par semaine tête-à-tête avec lui, devraient lui avoir appris l'importance qu'attache Louis XIV au grand *Kriegspiel* entremêlé de revues de septembre 1698 ; on savait bien dès lors que par delà le prétexte de former à l'art de la guerre le jeune Duc de Bourgogne, héritier présomptif de la Couronne, par delà le goût marqué du souverain pour les fastes militaires bien réglés, il s'agissait, au lendemain de la dure guerre de Neuf Ans, et malgré les résultats mitigés des traités de Rijswijk où aucun des buts de guerre formulés par la France en 1688 n'avait été atteint, de montrer à l'Europe que les forces du royaume étaient intactes, et ses richesses inépuisables.

Rien de tel pour notre Secrétaire d'Etat : sans doute n'atteint-il pas au mépris cinglant de son ami Saint-Simon, selon qui «Le camp de Compiègne, (...) pour des marionnettes que le Roi voulut se donner et plus encore à Mme de Maintenon sous le nom de M. le Duc de Bourgogne et de son instruction, devint un spectacle effrayant de magnificence et de luxe qui étonna l'Europe après une longue guerre, et qui ruina troupes et particuliers, les uns pour longtemps, les autres à ne s'en

jamais relever»¹ ; mais Saint-Simon écrit ces lignes vers 1730, et les amers désastres de la Succession d'Espagne sont passés par là. Au jour le jour et de plus près, le jeune ministre se contente de vivre le camp comme une corvée, n'y trouve qu'ennui, poussière, fange, cohue et «fracas» (1er sept. 1698), et soupire après «[s]on cabinet de Versailles» (*ibid.*).

Avant de peindre les figures de son indifférence et d'en tenter l'explication, présentons ce paquet de lettres, et leur auteur.

* *

*

Voilà quelque vingt ans, cherchant, comme il arrive si souvent, tout autre chose, je tombais aux Archives nationales sur l'*Inventaire des Archives Maurepas*, sommairement dressé en 1965 par M. Henri Brincard et modestement dactylographié. Il s'agit, on le sait, des épaves disparates de l'énorme masse de papiers accumulés en trois siècles par la dynastie des Phélypeaux, qui donna au royaume des secrétaires d'Etat, ministres, Contrôleurs généraux et Chanceliers de 1621 à 1777 : on connaît leurs branches de la Vrillière, Herbault, Châteauneuf (sur Loire) et Saint-Florentin, de Villesavin, et de Pontchartrain et Maurepas. Tombées par le jeu des successions dans la maison de Chabannes-la Palice, qui les conserva longtemps dans son château de La Palice (Allier), ces archives furent, trois fois hélas ! dispersées en 1962. Sous le titre de *The Maurepas Papers : a unique collection of French historical documents*, une grande partie en fut vendue à New York (Parke-Bernet Galleries), et donc déclassée pour y choisir les pièces les plus rentables qu'on proposerait une à une ; l'Université Cornell, à Ithaca - entre Appalaches et lac Ontario - se porta acquéreur d'une partie de cette partie, ne pouvant ou ne voulant acheter le tout : le reste commença donc un voyage de vente en vente qui n'est certainement pas terminé. Mais ce que les Chabannes-la Palice n'avaient pas vendu, ils eurent l'heureuse idée de l'offrir aux Archives nationales la même année 1962, et ce reliquat vint grossir les ressources hétéroclites, mais toujours passionnantes, de la série AP, «Archives privées», où il reçut le numéro 257.

Malgré son irréparable désordre, puisqu'aux anciens classements du XVIII^e siècle et aux tentatives avortées de reclassement par le comte Alphonse de Chabannes vers 1930, s'étaient ajoutées les sélections sauvages en vue de la vente, ce nouveau fonds 257 AP présentait pour moi l'attrait de concerner presque exclusivement deux personnages majeurs de la fin du règne de Louis XIV qui étaient aussi des amis intimes de

(1) *Addition* au *Journal* de Dangeau pour le 9 sept. 1698.

Saint-Simon ; le Contrôleur général des Finances et Secrétaire d'Etat, puis Chancelier de France Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1643-1727) et son fils Jérôme, comte de Maurepas puis de Pontchartrain (1674-1747), Secrétaire d'Etat à la Marine et à la Maison du Roi de 1693 à 1715, en survivance de son père d'abord, puis de plein exercice lorsque celui-ci reçut les Sceaux en 1699. Et bientôt, je prenais en main, émerveillée, les deux cent trois lettres écrites par Jérôme, de 1698 à 1708, à sa première femme bien-aimée, Eléonore-Christine de la Rochefoucauld-Roye, qu'il avait épousée en février 1697 : elles emplissent deux dossiers groupés sous la cote 257 AP3, sans aucun ordre perceptible.

Disons-le avec d'autant plus de simplicité que je n'en suis pas l'inventeur puisque, répertoriées, elles attendaient tout bonnement un lecteur : il pourrait bien s'agir de la première correspondance amoureuse - amoureuse quoique conjugale ! - cohérente et entièrement authentique conservée pour le XVII^e siècle français. On sait le double usage de brûler les lettres intimes à la mort de leurs auteurs ou de leurs destinataires, et à plus forte raison les lettres d'amour ; on sait qu'il fut presque toujours respecté, et qu'il nous a coûté une grande partie des missives de Madame Palatine ou, pour me borner à un exemple éclatant, celles de Mme de Grignan à sa mère. On sait à présent que les lettres naguère dites «de la religieuse portugaise» sont une œuvre littéraire, mise par Guilleragues sur le compte de la malheureuse Mariane Alcoforado ; ou que les *Lettres et billets galants* cyniquement arrachés par Boësset de Villedieu à sa prétendue épouse Marie-Catherine Desjardins («Mme de Villedieu») ont été manifestement retouchés et amputés de leurs indications concrètes pour la publication. Exemples parmi bien d'autres.

Le cas est ici tout différent, et ne présente pas l'ombre d'une ambiguïté. Les lettres du comte Jérôme offrent tous les caractères matériels de l'authenticité : elles sont sans exception autographes, écrites en forme de billets sans interpellation initiale ni formule finale, sans signature et tout au plus paraphées, griffonnées sur un papier de petit format ou découpé en hâte dans une grande feuille ministre, presque entièrement dépourvues de ponctuation et d'alinéas, pleines de surnoms, d'allusions et de tours argotiques personnels aux époux ou à leurs proches les plus familiers, et très incomplètement datées ; jamais ou presque de millésime, point de mois souvent, ni parfois de quantième ; à trois cents ans de distance, il nous faut, par le triple jeu des nouvelles relatées, des types d'écriture, et des filigranes du papier utilisés, reconstituer la date de missives qui se contentent d'indiquer «Lundi soir» ou «ce vendredi», et omettent presque toujours de spécifier le lieu. Enfin, gage suprême de fiabilité, toutes ou presque sont portées et remises en main propre par un domestique ou un courrier, et non confiées à la poste, dont les Pontchartrain, en tant que Secrétaire d'Etat à la Maison

du Roi, c'est à dire à une sorte de ministère de l'Intérieur, et chargés en particulier du «détail» de Paris et de sa police, savent mieux que personne que toute correspondance émanée de grands personnages y est exposée à l'inquisition du Cabinet noir.

Hélas ! la règle du sacrifice *post mortem* a pourtant été respectée ici aussi. Les lettres de l'époux sont saines et sauvées certes, mais de l'épouse, il n'en a survécu que deux. Croira-t-on que, veuf à trente-quatre ans d'une femme de vingt-sept passionnément chérie, le ministre ait détruit, dans son violent désespoir de juin 1708 que décrit Saint-Simon, celles que la jeune morte lui avait écrites, tout en reprenant et conservant ses propres messages ? Ou plutôt, puisque, longtemps inconsolable, il se remariera pourtant en 1713 à une personne dure et impérieuse², ne serions-nous pas en présence d'un de ces sacrifices exigés par une nouvelle amante soucieuse d'effacer le souvenir de celle qui l'a précédée, qui font partie des usages galants de la France ancienne, et auquel Pontchartrain serait parvenu à soustraire sa propre partie du dialogue ? Il est peu probable que nous le sachions jamais, mais la perte est évidemment cruelle.

* *
*

A cette restriction fondamentale que représente un dialogue réduit au monologue, il faut avouer que la série du camp de Compiègne peut ajouter quelques sujets de déception qui lui sont propres.

Sauf erreur, toujours possible, dans mes efforts pour dater chaque pièce de la correspondance, je crois pouvoir dire que les lettres de Compiègne constituent les premières conservées. Mariés depuis dix-neuf mois seulement, les époux n'ont pas encore l'expérience de la séparation, que leur apprendront durement les maladies sans cesse aggravées de la comtesse jusqu'au drame définitif de 1707-1708. Ils n'ont guère davantage l'expérience du mariage, voire de la vie, même si un premier enfant - une petite fille qui mourra à trois ans et demi - leur est déjà né en janvier. Ces billets écrits du camp sont donc loin encore de la richesse et de la spontanéité des années plus mûres : Jérôme a beau s'indigner quand Eléonore l'assure de sa «soumission» («pour moi en vérité ma chère femme ce terme est outrageant pour un homme qui vous adore et je ne croyais pas l'avoir mérité», 2 sept. 1698), son amour à lui aussi

(2) Hélène-Rosalie de l'Aubespine-Verderonne (1690-1770) ; sur ses allures autoritaires, indications de Saint-Simon, *Mémoires*, chronique de 1711, «Caractère de Pontchartrain» (rédigé vers 1743), et lettre à Chamillart, 9 août 1713 : «je pense qu'elle les régentera tous à merveilles».

s'exprime avec gaucherie et peine à se dégager des formules apprises. Ou plutôt, c'est à travers ces formules et par leur accumulation, leur retour obsédant, leur cliquetis parfois contradictoire ou redondant qu'il se fraye un chemin, révèle son inquiétude, s'essaye à de timides évocations sensuelles ou à des plaisanteries encore conventionnelles. Les années et la souffrance, en approfondissant la passion, n'apporteront que plus tard le cri, les jeux verbaux, la tendresse des détails familiers, et la nudité des angoisses. Mais après tout, dans cette caste aux mariages terriblement juvéniles et brusqués, n'est-il pas précieux pour nous d'entrevoir ainsi ce que pouvait être, jusque dans une union réussie, la difficulté tâtonnante des débuts ? A vingt-quatre et dix-sept ans, M. et Mme de Maurepas, comme on les appelle alors, sont déjà parents, mais il n'y a pas deux ans qu'Eléonore a quitté les bénédictines de Notre-Dame de Soissons qui l'ont élevée avec sa chère cousine la future Mme de Saint-Simon, et Jérôme reste entièrement dépendant de son père, chez lequel il vit et «sous» lequel il exerce sa «survivance» ministérielle. Rien d'étonnant donc à ce que leurs personnalités peinent encore à s'exprimer.

Autre sujet de malaise : si, je l'ai dit, la quasi totalité des lettres de Pontchartrain sont confiées à un porteur et non à la poste, celles de Compiègne font malheureusement exception. Le jeune ministre n'ose-t-il pas disposer de domestiques qu'il partage avec un père ombrageux et, dira Saint-Simon, «tout salpêtre», ni détourner un courrier de ministère, ce qu'il fera tout naturellement plus tard ? Toujours est-il que ces dix-sept billets sont, eux, suspendus aux horaires de la poste ; selon toute probabilité, leur liberté s'en trouve bridée, tant par le risque permanent d'ouverture indiscreète que par la nécessité d'avoir écrit à temps.

Dès la première épître, nous lisons : «Je n'écris point aujourd'hui à ma mère parce que la poste va partir il est bon que vous sachiez qu'elle part à sept heures du soir pour venir ici et de même d'ici pour Paris» (31 août). La crainte de manquer ce départ ne se borne pas à bâcler les conclusions («la Poste va partir adieu Ma chère femme aimez toujours un mari qui vous adore», 5 sept.), ni même à réduire le billet jusqu'au presque rien («j'arrive dans le moment du Camp avec le Roi Ma chère femme et en descendant de cheval j'apprends que la poste va partir je n'ai le temps que de vous dire que j'ai reçu votre lettre et que je vous aime de tout mon cœur», 8 sept.) : elle explique en bonne part l'irritation du ministre amoureux devant le déroulement même du camp. Chaque après-midi où il lui faut suivre le Roi aux manœuvres, la peur le tarade d'en rentrer trop tard pour l'heure fatidique ; encore, s'il trouve le temps d'écrire de bon matin, ou le pied à l'étrier, parvient-il à quelque résignation («je n'aurai pas beaucoup de temps aujourd'hui car c'est la revue générale comme je vous l'ai mandé et nous allons monter à cheval dans le moment dont nous ne reviendrons qu'après que la poste sera partie vous voyez bien que cela est fort incommode pour un pauvre

mari qui a mille choses à dire à sa femme mais comme ces mille choses roulent toutes sur la tendresse que j'ai pour vous je me flatte que vous me rendez assez justice pour vous les dire à vous-même et n'en pas douter», 9 sept.). Mais si la journée entière se passe sans nul loisir, quelle impatience ! «ce que j'avais prévu est arrivé nous avons eu une fort belle bataille à trois lieues d'ici. Nous y étions dès le matin le combat a duré si longtemps que quoique je sois revenu des premiers je doute que ma lettre puisse partir par la poste jugez de mon chagrin d'être occupé toute la journée et de n'avoir pas un quart d'heure pour ce qui me plaît le plus» (17 sept.) : on imagine sans peine son exaspération croissante, sa hâte à voir finir la manœuvre, et son empressement à quitter le terrain avant toute l'escorte royale. Le moyen d'y prêter une pleine attention, en ce cas ?

* *

*

Si les lettres de Compiègne doivent sans doute à la jeunesse et aux contraintes de la poste leur relative raideur et leur précipitation, elles n'en sont pas moins riches d'enseignements.

Le plus simple de tous, c'est qu'à la différence de celles des années suivantes, elles sont régulièrement datées, quoique le millésime ne paraisse que dans une seule d'entre elles ; et que leur déchiffrement ne soulève aucune difficulté : Jérôme, qui souffre d'une écriture tourmentée et peu lisible dont on serait tenté de rendre responsables, non seulement son œil endommagé par la variole, mais plus encore ses perpétuels conflits avec ses parents, a dû pour accéder à ses fonctions ministérielles se soumettre, presque adulte déjà, à des leçons d'écriture, et en 1698, craignant encore de mal faire peut-être, il reste fidèle aux leçons de son maître : la graphie hâtive, voire enchevêtrée, ne reviendra que plus tard. Cette conjonction de l'écriture quasi scolaire et des dates complètes constitue, pour l'éditeur potentiel, la série de septembre 1968 en référence commode.

Surtout, ce qui nous importe davantage ici, ces lettres nous ouvrent sur le camp, et sans doute, plus largement, sur les déploiements de puissance chers à Louis XIV, la vision vécue d'un usager au quotidien et d'un politique responsable, qui ne saurait confondre parade et réalité.

Sur l'éphéméride objectif de ces trois semaines en revanche, l'historien militaire ou événementiel n'en tirera rien, ou presque rien. Pas un nom de lieu : parmi les chroniqueurs de Cour, c'est à Sourches, officier supérieur lui-même et féru de précision, qu'il faut demander la topographie des opérations. A peine davantage de noms de participants et toujours, si j'ose dire, hors service ; ainsi, Jérôme nomme-t-il Tessé, épisto-

lier autrement talentueux et sûr de lui, qui va bientôt devenir son ami et entreprendre avec lui une extraordinaire correspondance «en style de *Don Quichotte*» (Saint-Simon)? Il omet obstinément ses fonctions de colonel général des dragons et les devoirs qui lui incombent à la tête de son corps : «Mr de Tessé entre dans ma chambre pour me mener au camp et ne me laisse de temps que pour vous prier de faire ma cour à ma mère et pour vous assurer de toute ma tendresse» (2 sept.) ; à nous de savoir que ce jour-là, Tessé doit présider à l'arrivée des dragons, les présenter militairement devant le Roi, et les installer dans leur campement (Dangeau, 2 sept.). Et le maréchal de Boufflers, commandant véritable du camp sous l'autorité nominale du jeune Duc de Bourgogne, n'est cité que pour sa table ouverte et sa magnificence ; en quoi la perspective du comte ne diffère guère de celle des autres témoins, invariablement éblouis ou effarés par le faste que déploient Boufflers et Gramont son beau-père : «On ne peut s'imaginer jusqu'où va la magnificence ici depuis Mr le Maréchal de Boufflers jusqu'aux derniers officiers cela est au point que quoiqu'il y ait ici un monde épouvantable il n'y a cependant personne pour manger aux tables³ & nous avons dîné mon père et moi tout seuls aujourd'hui» (1er sept.). «Je dînai hier chez M. le M^e de Boufflers je n'ai de ma vie rien vu de si magnifique» (3 sept.) ; et d'enchaîner sans plus de détails sur la santé de la petite chienne du jeune ménage : «Ce que nous me mandez de Mélisse m'inquiète fort faites la voir par des connaisseurs et si elle est malade faites-la panser»...

A vrai dire, hauts dignitaires et officiers généraux figurent le plus souvent à contre-emploi : il y a ceux chez qui l'on dîne - outre Boufflers, le duc d'Humières, le comte de Roucy, Tessé, le cardinal d'Estrées ou le prince de Talmont ; et il y a les éclopés, par séries de préférence : «Mr le Maréchal de Catinat a la goutte au bras et Mr Le Peletier [directeur général des fortifications] au pied» (7 sept.) ; ou, dans la catégorie des coups de pied équins : «Mon oncle⁴ eut hier étant à cheval avec le Roi un petit coup de pied de cheval à la jambe mais Dieu merci ce n'est rien la botte a paré le coup il n'est pas écorché et il marche aujourd'hui comme un autre. Mr de Saumery⁵ en eut aussi un mais on dit que ce ne sera rien» (7 sept.) ; ils ont été précédés au palmarès par le terrible coup de pied reçu au visage par le marquis de la Chastre⁶, dont Sourches décrit les fractures ouvertes de l'orbite, mais que Jérôme regarde sans excès de compassion : «il en sera quitte pour être un peu défiguré il arriva hier au camp» (5 sept.). Nous savons pourtant, par Sourches encore,

(3) Celles que fournit le service de la Bouche du Roi aux privilégiés ayant «bouche à la Cour».

(4) Jean Phélypeaux, intendant de la généralité d'Ile-de-France.

(5) Jacques-François de Johanne de la Carre, marquis de Saumery, mestre de camp, et sous-gouverneur des Fils de France.

(6) Louis-Charles-Edme, brigadier, lieutenant-général en Orléanais.

que Louis XIV, si peu enclin qu'il soit à ménager autrui, s'effraiera de l'état de La Chastre et de ses «grandes emplâtres», et le renverra bien vite se soigner ; celui-ci sombrera dans une folie définitive dix ans après.

A cette théorie claudicante et martiale, j'inclinerais à joindre d'autres silhouettes épinglées par le cruel Jérôme : celle des intrus et mouches du coche qui, à défaut d'invitation ou de charge à exercer, s'invitent eux-mêmes. «Vous ne savez peut-être pas que le comte de Fiesque⁷ s'est établi au camp où il n'a que faire et qu'il n'est pas venu ici une seule fois voir le Roi. Cela paraîtrait extraordinaire d'un autre mais il a cet avantage que de lui rien ne surprend» (5 sept.). De même, Breteuil⁸, introducteur des ambassadeurs sans emploi à Compiègne puisque les ambassadeurs étrangers ont résolu en corps de boycotter le camp faute d'y avoir obtenu la distinction du *pour* sur la porte de leurs logements : «Le Baron de Breteuil est à trois lieues d'ici avec sa femme pour lui faire voir le camp» (ibid.). Parallèlement, Jérôme pique d'un trait ceux que leur état appellerait au camp, mais qui le boudent : «M. de la Rochefoucauld⁹ a déclaré ce matin au Roi qu'il ne mettrait pas le pied au camp je vois les courtisans fort résolus à s'ennuyer ici» (31 août).

Quant aux épisodes des manœuvres, n'en espérons pas davantage. Jérôme y suit le Roi quand il le faut, mais seulement alors, y tire sa montre furtivement plus souvent qu'à son tour, et se démène pour s'éclipser vingt-quatre ou trente-six heures les 12 et 13 septembre et courir embrasser sa femme à Soissons où elle est venue revoir le couvent de son enfance, enfin pour quitter définitivement Compiègne avant la fin complète des manœuvres, dès le matin du 20 septembre et, moyennant un «relais» de six chevaux envoyé à Louvres, retrouver le lendemain les bras d'Eléonore et l'hôtel de Pontchartrain rue des Petits-Champs ; la préparation dudit relais emplit les lettres de la dernière semaine (14-19 sept.) et n'y laisse plus guère de place pour le récit des exercices militaires. Mais c'est tout le long du séjour que ceux-ci n'apparaissent qu'en obligations aussi gênantes qu'honorables, désignées en termes vagues et convenus, voire légèrement ironiques : «Le Roi est allé visiter le camp & les environs & verra entrer les troupes dans le camp le reste arrivera demain [,] mercredi et jeudi nous n'y avons point été ni mon père ni moi parce que cela n'est pas encore assez beau pour nous je pourrai bien y aller demain je n'en sais encore rien» (1er sept.). Ou encore, lorsqu'on parle de repousser la «revue générale»

(7) Jean-Louis Mario, ancien aide de camp du Roi mais sans commandement à l'époque du camp.

(8) Louis-Nicolas Le Tonnellier, lecteur du Roi, introducteur des Ambassadeurs, et mémorialiste. Sa femme est Gabrielle-Anne de Froullay.

(9) François VII, duc de la Rochefoucauld, fils de l'écrivain, Grand Veneur de France et Grand Maître de la Garde-Robe du Roi, dont il était l'ami de jeunesse.

de plusieurs jours en raison de la pluie et de la boue, et pour attendre l'arrivée du «roi d'Angleterre» exilé, Jacques II : «ce serait la première fois s'il amenait le beau temps» (6 sept.) ; et de prédire : «on aura de la boue jusqu'au ventre» (7 sept.). Le jour venu, cette revue générale n'est décrite que «fort incommode» puisqu'elle fera manquer à Jérôme le départ de la poste (9 sept.), tout comme «l'attaque de la Contrescarpe» du 13 : «à peine aurai-je le temps de fermer cette lettre et de joindre le Roi» (13 sept.). Cette contrescarpe une fois prise le 14, le comte énumère en hâte : «aujourd'hui le Roi fait la revue en détail de la Cavalerie et des dragons du corps de réserve et de l'aile droite où est la gendarmerie et demain on prendra la demie lune on fera le passage du fossé et enfin la place se prendra j'en mande le détail à ma mère qui vous le communiquera» (14 sept.). Mais le moment venu, «la vivacité des opérations» - dont Sourches note souvent qu'elle va «au delà du vraisemblable» (15 sept.) - enchaîne d'un élan l'assaut final de la ville, hélas ! D'où de nouvelles affres conjugales : «nous allons dans le moment monter à cheval pour nous voir prendre et comme j'ai peur que la poste en soit partie quand je reviendrai de là je vous écris ce billet auparavant afin que vous ne soyez pas un jour sans recevoir de mes nouvelles et des assurances de la passion que j'ai pour vous qui est assez connue mais qui à ce qu'il me paraît augmente tous les jours & me fait toujours un nouveau plaisir quand je vous en parle» (15 sept.) : l'intérêt pour l'exercice, on le voit, reste au moins mitigé. Son expression la plus poussée ne dépassera pas quelques épithètes passe-partout : «l'action d'hier fut fort vive et fort belle» (17 sept.) ; si passe-partout même qu'ils peuvent être qualifiés de «beaux» avant même d'avoir eu lieu : «je profite d'un moment que j'ai avant d'aller à une belle bataille toute différente de celle d'avant-hier qui se donne à trois grandes lieues d'ici pour vous écrire un mot dans l'incertitude où je suis si nous reviendrons avant que la poste soit partie» (19 sept.).

J'entends bien que le ministre écrit à une jeune femme, censée peu friande de tactique ou de cérémonial militaires. Mais, outre qu'Eléonore, fille et sœur d'officiers généraux et nièce par alliance des maréchaux de Duras et de Lorge, est sans doute plus au fait de ces choses encore que la moyenne des dames de la Cour, on pourrait s'attendre en ce cas à ce que, délaissant les austérités du camp, Jérôme en déploie pour elle les fastes et les mondanités. On l'a compris : c'est tout le contraire. Rien chez lui ne va au delà du salut obligé à la magnificence outrée de Boufflers, et il laisse à la *Gazette* ou au *Mercur* les extases sur les maisons de damas et de satin des Indes où le maréchal sert les princes dans le vermeil, sous l'œil de leurs portraits par Rigaud, Poerson, Gobert et Largillierre éclairés par les cires roses des lustres en bronze doré et des girandoles en cristal (*Mercur galant*, sept. 1698). La tonalité chez lui est tout autre : «je vous ajouterai encore que vous vous ennuierez fort et

que le camp est un très médiocre plaisir. J'en puis parler avec certitude car j'y fus hier. Je n'ai jamais eu si chaud ni tant de poudre ni été si pressé par tout le monde et je vous assure que j'irai le moins qu'il me sera possible» (3 sept.). Quand après la canicule, un orage furieux amène des pluies récurrentes, le thème de la boue succède à celui de la poussière étouffante : «la terre est si molle de la pluie d'hier et d'avant hier qu'on enfonce jusqu'au dessus du genou» (6 sept.) ; «si le temps ne se met absolument au beau d'ici à Mardi on aura de la boue au moins jusqu'au ventre» (7 sept.) ; les embourbés succèdent aux éclopés, et Jérôme lui-même contribue à cette débandade mi-comique, mi-grinçante en se trouvant mêlé à un accident de carrosse : «Je fus hier avec Mr de Bouïllon¹⁰ dîner au camp chez le Prince de Tallemont¹¹ en revenant dans son carrosse gagner la tête du camp pour monter à cheval avec le Roi nous Versâmes assez rudement Mad^{lle} de Bouïllon¹² et Me de Bouzolles¹³ étaient dans le carrosse avec Mr de Bouïllon et moi mais comme vous savez que je suis habile à verser je ne me fis pas le moindre mal M^{lle} de Bouïllon est un peu blessée à la main et a une contusion au genou mais ce n'est rien et en vérité nous devrions tous avoir la tête cassée» (9 sept.).

Voilà introduit, sur la fin de mon propos, le motif de la mort : frôlée de près mais esquivée au camp, cela seulement dans des accidents d'ordre civil - ruade au visage du pauvre La Chastre, carrossée renversée des Bouïllon -, car Jérôme ignore superbement les victimes propres des manœuvres, autrement graves pourtant : village incendié par les cuirassiers, officier foudroyé par la décharge d'un canon, tirs à balles réelles malgré les ordres. Mais mort réelle, et réellement vécue dans le rituel social d'alors, quand il s'agit de celle de courtisans insignes, qui succombent à Paris pendant le camp, ignorants de ses splendeurs et de ses dérisions : mort du duc de Chaulnes¹⁴, l'illustre diplomate et gouverneur de Bretagne célébré par Mme de Sévigné et par Saint-Simon, et dont l'appartenance à la maison d'Albert déclenche le grand branle des «compliments» de condoléances : «Vous ne songez peut-être pas aux compliments qu'il y a à faire de la part de mon père et de la mienne pour la mort de Mr de Chaulnes, Mr et Me de Chevreuse¹⁵, Mr et Me de

(10) Godefroy-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, Grand Chambellan de France et neveu par alliance de Mazarin.

(11) Frédéric-Guillaume de la Tremoille-Tarente, prince de Talmont.

(12) Marie-Elisabeth de la Tour d'Auvergne, fille du duc de Bouillon.

(13) Marie-Françoise Colbert de Croissy, fille et sœur de deux ministres des Affaires étrangères successifs, épouse du marquis de Bouzols.

(14) Charles d'Albert d'Ailly, mort à 74 ans le 4 septembre.

(15) Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse, capitaine des Chevaux légers et gouverneur de Guyenne, intime de Fénelon et du Duc de Bourgogne, et son épouse Jeanne-Marie Colbert, fille du ministre.

Montfort¹⁶ Mr le Vidame¹⁷ Mr le Comte d'Albert¹⁸ Mr le Chevalier de Luynes¹⁹ Mr et Me de Cessac²⁰ Mr et Me de Bournonville²¹ Mr le Comte de Verrüe²² envoyez-y je vous pris Cholet, je ne vous parle point des compliments à faire aux Turgis²³ car je ne le sais pas vous ferez ce qu'il faudra» (6 sept.). Un «compliment» omis, et c'est l'incident qui peut tourner à l'aigre : «L'abbé de Vaubrun²⁴ m'a dit que vous ne lui aviez point envoyé faire de compliments sur la mort de son beau-frère est-ce comme cela que vous remplissez vos devoirs et les miens» (18 sept.).

A n'en pas douter, le comte pense en civil, en ministre qu'il est. Grand travailleur, soumis à la surveillance soupçonneuse de son père et aux exigences harassantes du Roi, il sait déjà, malgré ses vingt-quatre ans, que de l'incident à l'avanie il n'y a qu'un pas et que la mort civile qu'est la disgrâce guette de moment en moment. Tempérament inquiet à qui les blâmes continuels de ses parents ont enseigné le doute de soi, mais aussi à n'être dupe de rien, grand commis «porphyrogénète», comme dira superbement Saint-Simon des ministres fils de ministres, et qui préfère le labeur régulier du cabinet versaillais à la cavalcade saccadée de Compiègne, il ne se rebiffe pas seulement contre le «fracas» du camp par nostalgie de ses routines administratives ou par rancœur de son jeune conjugal : il sait aussi qu'un grand remue-ménage comme celui-là expose aux guet-apens de carrière. C'est sur une indication révélatrice que je voudrais conclure.

D'autant plus révélatrice qu'il s'agit en apparence d'un rien. Vers le début du camp, le conseiller d'Etat Marillac, ou son fils le marquis²⁵, on ne sait, offre à Eléonore esseulée de l'accueillir chez lui «pour voir le

(16) Honoré-Charles d'Albert de Luynes, duc de Montfort, fils des précédents, brigadier, et son épouse Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille de Dangeau.

(17) Louis-Auguste d'Albert de Luynes, leur frère et beau-frère, qui va relever le titre ducal de Chaulnes.

(18) Louis-Joseph d'Albert de Luynes, demi-frère de M. de Chevreuse.

(19) Charles-Hercule d'Albert de Luynes, frère du précédent.

(20) Louis de Guilhem de Castelnau-Lodève, marquis de Cessac ou Saissac, et son épouse Jeanne-Thérèse-Pélagie-Charlotte d'Albert de Luynes, sœur des précédents.

(21) Alexandre-François-Barthélemy, duc de Bournonville, et son épouse Marie-Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes, sœur des précédents.

(22) Marie-Joseph-Ignace de Scaglia, colonel de dragons, seul cité parce que son épouse Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, sœur des précédents et célèbre bibliophile et collectionneuse, vivait à Turin avec le duc Victor-Amédée II de Savoie !

(23) Branche des Colbert éloignée de celle du ministre à laquelle appartenait la duchesse de Chevreuse, et attachée à la Marine.

(24) Nicolas-Guillaume de Bautru, abbé de Cormery, contrefait et connu pour sa méchanceté ; son beau-frère le duc d'Estrées venait de mourir le 11 octobre des suites de l'opération de la «taille» subie le 29 août.

(25) René de Marillac, doyen du Conseil et petit-fils du fameux Garde des Sceaux, ou son fils le jeune marquis Jean-François, alors colonel.

camp», - et donc son cher mari. Eléonore présente la proposition à celui-ci, qui la présente à son tour à son père le Contrôleur général, et la réponse, négative, revient par Jérôme à Eléonore. Négative, non pour l'indécence qu'il y aurait à une jeune femme de loger chez un homme étranger à sa famille, mais bien pour préserver le prestige social et politique du clan : «j'en ai parlé à mon père qui ne croit pas que cela convienne du tout (...) il dit que cela serait bon si Mme la Duchesse de Bourgogne n'était point ici ou que vous ne fussiez point de sa cour mais qu'elle étant ici et vous ayant chez elle les entrées cela aurait un air de disgrâce pour le public et qu'on ne pourrait ajuster cela avec le refus qu'on a fait d'une place dans ses carrosses pour venir ici» (3 sept.)

Voilà pourquoi Eléonore ne verra pas Compiègne, mais, pour s'en rapprocher dans la dignité sans paraître tourner autour, ni quémander, ni forcer le jeu, gagnera son aristocratique couvent de Soissons et y attendra une brève visite de son époux : les Phélypeaux ne risqueront pas, ce faisant, de se ravalier au rang de ces intrus dont nous avons vu Jérôme railler les mesquines tentatives, tels le comte de Fiesque ou les Breteuil. Le charme, la jeunesse, la sagesse et la haute naissance d'Eléonore - ô grande puissance d'une alliance La Rochefoucauld pour ces gens de robe ! - leur a valu son admission dans le «sanctuaire» (Saint-Simon) si fermé des dames de la future reine de France, et de Mme de Maintenon qui prend soin de son éducation. Dès lors, elle ne peut plus paraître en public qu'en tant que membre de ce cercle, sous peine de déchoir et de dévaluer l'influence du clan. Toutefois, nous apprenons au détour de cette phrase que son mariage à un Phélypeaux a exclu Eléonore du droit aux carrosses royaux, que lui aurait conservé une union plus égale à sa naissance : la pilule, n'en doutons pas, a dû paraître amère aux ministres père et fils, et attiser de cruels commentaires ; il y va de l'intérêt familial et politique de ne rien faire qui les rappelle ou, pire encore, qui expose à se les entendre rappeler.

Le mot d'amertume est lâché, et sera pour moi celui de la fin. Qui sait si l'agacement, l'ironie, le malaise ou l'indifférence étudiée du comte Jérôme devant ces folles et vaines journées compiégnaises ne se donnent pas cours sur ce fond d'âcre méfiance ? Ainsi s'expliquerait le mélange, si propre à ces dix-sept lettres de jeunesse et d'amour, entre dérision féroce et tendresse aussi maladroite qu'éperdue : après tout, cette «série de Compiègne» n'est-elle pas contemporaine des caricatures ambiguës et cahotantes tracées par le Couperin des *Fastes de la Grande et Ancienne Ménes-trandise* ?

N.B. : L'orthographe des lettres du comte à la comtesse a été modernisée pour la commodité du lecteur non spécialiste, mais leur quasi absence de ponctuation, leurs abréviations, leur répartition des majuscules, la rareté des traits d'union, et la graphie des noms propres, ont été conservées.

DÉBAT

Hélène Himelfarb :

François Callais : J'ai été frappé par la destinée de ces correspondances privées d'un si grand intérêt pour notre pays, les voici qui s'en vont en Amérique; encore tout récemment, en 1962!. Combien ce jeune ménage des Phélyppeaux paraît rafraîchissant quand on pense au vieux ménage de Louis XIV et de madame de Maintenon. Cette dynastie des Phélyppeaux est bien connue à Compiègne, on retrouve dans les souterrains de la ville une inscription: hôtel Saint-Florentin; il se situait sous l'actuelle place du Château, non loin d'ici. Voici une étude psychologique passionnante où se poursuivent parallèlement vie privée et vie de cour. Connaît-on d'autres correspondances pouvant apporter de semblables renseignements?

Hélène Himelfarb : On a pu étudier l'inépuisable correspondance Sévigné, échangée par la marquise avec le couple formé par sa fille et le comte de Grignan, celui-ci étant lieutenant-général en Provence et faisant fonction de gouverneur. On y voit aussi comment le moindre épisode de la vie privée peut avoir un retentissement sur la carrière politique. Ainsi lorsqu'on a pu penser un instant que madame de Grignan, au jeu du roi, aurait laissé tomber, du bord de la table, quelques pièces d'or dans sa jupe. Tout le clan est en émoi. Le péril est grand. Il en est de même quand Éléonore risque de venir chez Marillac et d'être ainsi réduite à une position subalterne, en manifestant qu'elle n'est pas admise dans les carrosses royaux. Ce ne sont pas des phantasmes ou des minuties, la carrière peut basculer pour des sottises.

François Callais : Lauzun a joué un mauvais tour à Tessé, dans l'histoire du chapeau.

Hélène Himelfarb : Cette affaire du chapeau gris n'est pas relatée dans les lettres de Jérôme que le camp n'intéresse d'ailleurs pas et envers qui il a une attitude extrêmement réticente. Il enrage de voir suivre le roi à cheval, ce qui le prive de la poste mais aussi l'empêche de travailler pendant ce temps là. C'est déjà un grand commis du XVIIIe siècle, pour qui on ne peut travailler sérieusement qu'à Versailles: au milieu des livres, des archives, du courrier, des informateurs,...

François Callais : Il ne se plaisait pas "dans la fange et le fracas".

Hélène Himelfarb : Certes, cependant cet homme de robe, comme ses pareils, monte à cheval et se botte afin de suivre le roi pendant les manoeuvres. On l'aurait plutôt imaginé suivre en carrosse, avec les dames.
